Presse écrite FRA

LE FIGARO

Famille du média : **PQN**
(Quotidiens nationaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **1613000**

Sujet du média :
Actualités-Infos Générales

Edition : **20 janvier 2022 P.49**

Journalistes : **C. R.**

Nombre de mots : **504**

VOYAGE

AIR FRANCE, AIRBNB, TUI : L'HEURE EST À LA SOUPLESSE

Le Covid-19 n'est plus considéré comme un cas de force majeure, qui justifierait l'annulation d'un séjour à coup sûr. Mais l'incertitude demeure. Pour sauver le tourisme, de nombreux opérateurs continuent de bouleverser leurs conditions de vente afin de rassurer les voyageurs et les inciter à réserver malgré tout.

SNCF

Les billets de train sont échangeables et remboursables sans frais jusqu'à J-3 pour les TGV inOui nationaux et les Intercités. Dans les deux jours avant le départ, les conditions habituelles s'appliquent (soit une pénalité de 15 € pour les TGV inOui et 40 % du prix du billet avec une retenue maximum de 12 € sur les Intercités à réservation obligatoire). La compagnie ferroviaire a déjà fait savoir qu'elle ne reviendrait pas sur ces nouvelles règles instaurées au début de la pandémie (oui.sncf).

Air France

Les billets achetés avant le 28 février pour des vols prévus jusqu'au 30 juin sont remboursables et échangeables jusqu'à l'heure de départ du vol. Cette offre vient d'être prolongée, comme elle l'a été plusieurs fois depuis deux ans. La compagnie aérienne a toutefois déjà fait savoir qu'elle reviendrait au régime normal (billets Light non échangeables et non remboursables et billets Standard qui le sont mais avec pénalités) à la fin de l'épisode Covid (airfrance.fr).

Airbnb

La plateforme de location d'hébergements entre particuliers propose cinq politiques d'annulation et d'échange différentes, de « flexibles » (remboursement intégral jusqu'à 24 heures avant le début du séjour) à « très strictes ». Chaque hôte est libre de choisir la sienne, la majorité optant, selon la plateforme, pour des offres « flexibles » à « modérées » (remboursement intégral à partir de J-5). Un filtre « annulation gratuite » permet de sélectionner les offres les plus souples. À noter : des conditions différentes s'appliquent pour les séjours dans certains pays, comme l'Italie. Airbnb recommande donc, au moindre doute, de contacter directement son hôte (airbnb.fr).

TUI

Pour toute réservation sur les collections Club Lookéa, Club Marmara ou Nouvelles Frontières, le voyagiste propose, au choix, un report vers une autre destination, un avoir valable douze mois ou un remboursement. Dans le cadre de ses offres estivales Early Booking, pour des voyages du 1er avril au 31 octobre 2022, les frais de modification sont actuellement offerts jusqu'à 30 jours avant le départ, l'acompte est réduit à 150 € et le règlement du solde se fait un mois avant le départ seulement (tui.fr).

Marco Vasco

Deux cas de figure ici. Soit le voyage est exécutable - les frontières sont ouvertes, le gouvernement français n'interdit pas d'y aller et les vols sont opérés - et des frais d'annulation s'appliquent, à moins d'avoir souscrit une assurance Covid auprès du voyagiste. Soit le voyage n'est pas faisable et la compagnie propose, dans l'ordre, un report, un avoir, ou, en dernier lieu, un remboursement. *« En période Covid, nous faisons dans tous les cas preuve de souplesse »*, précise le président, Alexandre Vercoutre (marcovasco.fr). ■

C. R.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.